

Oléiculture

Région Corse

N°1 – 21 juin 2012

SOMMAIRE

• Observations

➤ Stades
phénologiques

➤ Maladies et
ravageurs

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, Fredon Corse, Civam bio Corse, CDA2A et 2B. **Oléiculteurs observateurs** : A. Amalric, S. Marfisi, L. Cesari, W. Delamare, J. V. Geronimi, O. Morati, J. S. Orsini, J. V. Geronimi, F. Bages Federicci, C. Bergé (Haute Corse), J. C. Abbattucci, E. Andreani, E. Cascio, F. J. Piovanacci, EARL SME (Corse du Sud).

• Observations :

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) → Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

La floraison a été abondante sur l'ensemble des vergers oléicoles corses, toutefois le taux de nouaison semble décevant dans certaines microrégions telles que la Balagne et la Plaine Orientale.

➤ Stades phénologiques

Sur variété tardive (Sabina) on est en fin de stade nouaison et au début du **stade I "Grossissement des fruits 1^{er} stade"**, tandis que sur variété précoce et en zone de basse altitude on se situe au début du **stade I1 "Grossissement des fruits 2^{ème} stade"** (d'après M M. : P. COLBRANT – P. FABRE).

Un stade est atteint lorsque plus de 50% des organes végétatifs répondent à sa définition.



Calenzana le 14/06 à 100m
d'altitude - Variété :
"Ghjermana di Casinca"

➤ Maladies et ravageurs

Pyrale du Jasmin – *Margaronia unionalis*

Evaluation du risque : pas de dégâts encore observés sur jeunes plantations.

Les dégâts sont causés par la chenille qui dévore les pousses terminales des rameaux et les jeunes feuilles.

Surveiller uniquement sur jeunes arbres : plusieurs générations par an se succèdent depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Les dégâts sont en général importants au début de l'été.



Œil de Paon – *Spilocaea oleaginum*

Dans les vergers sensibles contaminés par les pluies printanières et qui n'ont pas été protégés, de nouvelles tâches ont dues apparaitre sur les feuilles : la durée d'incubation varie selon les températures, l'intervalle est de 9 à 25°C avec un optimum entre 16 et 20°C (l'incubation du champignon dure alors 12 à 15 jours). **Evaluation du risque** : les températures élevées de ces derniers jours freinent le développement de la maladie.

Les vergers d'oliviers ayant développé le champignon l'automne dernier ont vu leurs feuilles (âgées) chuter ce printemps.



Teigne de l'olivier – *Prays oleae*

Quelques dégâts sur fleurs sont encore visibles dans certaines zones de plaine et d'altitude. Le vol des adultes de deuxième génération continue dans les vergers atteints, le pic devrait bientôt être atteint pour les zones de basse altitude (< 100 m).



Evaluation du risque : aucun risque de dégâts pour l'instant.

Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Dans les zones de basse altitude il est temps de poser les pièges dans votre verger. Rappel des périodes en fonction des zones d'altitude :

Mi-juin : 0-300m et **Fin-juin** : >300m.

Présence du diptère : à ce jour, dans les vergers de référence du réseau d'épidémio-surveillance déjà équipés de pièges alimentaires type McPhail, il n'y a pas encore de mouches capturées. Ces données concernent la zone <150m d'altitude des communes de : Aleria, Calenzana, Saint Florent, Ghisonaccia.



Piège type Mc Phail

Attractivité du fruit : en zone précoce rester attentif à l'évolution du fruit et ailleurs, il faut attendre que la taille de 8-10 mm soit atteinte pour envisager l'observation d'éventuels dégâts sur ces fruits.

Evaluation du risque : aucun risque de dégâts tant que les olives n'atteignent pas la taille de 8-9 mm de diamètre.

BIBLIOGRAPHIE

Dossier technique de
lutte raisonnée, Olivier
2008, DRAF PACA –
SRPV

Protection raisonnée et
biologique en
oléiculture – 2010, Les
guides de l'AFIDOL.

Directeur de
publication :
Jean Marc VENTURI
Président de la
Chambre
d'Agriculture de
Corse
15 avenue Jean
Zuccarelli
20200 BASTIA
Tél : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 49
Site Web :
chambagri2b.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique.